



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SACENC

Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

- 3** Présentation
- 4** Gouvernance
- 5** Chiffres clés
- 6** Collectes brutes
- 7** Collectes brutes par type d'utilisateur
- 8** Répartitions
- 9** Sociétariat
- 10** Tops 10 des œuvres
- 12** Zoom répartitions TV/Radios/Online
- 14** L'impact de la crise du COVID-19
- 15** La musique, un élément indispensable
- 16** Extraits du bilan et du compte de résultat 2019/2020
- 18** Situation financière 2020
- 19** Rapport du Commissaire aux comptes
- 20** Actions culturelles
- 22** Place de la musique dans les médias

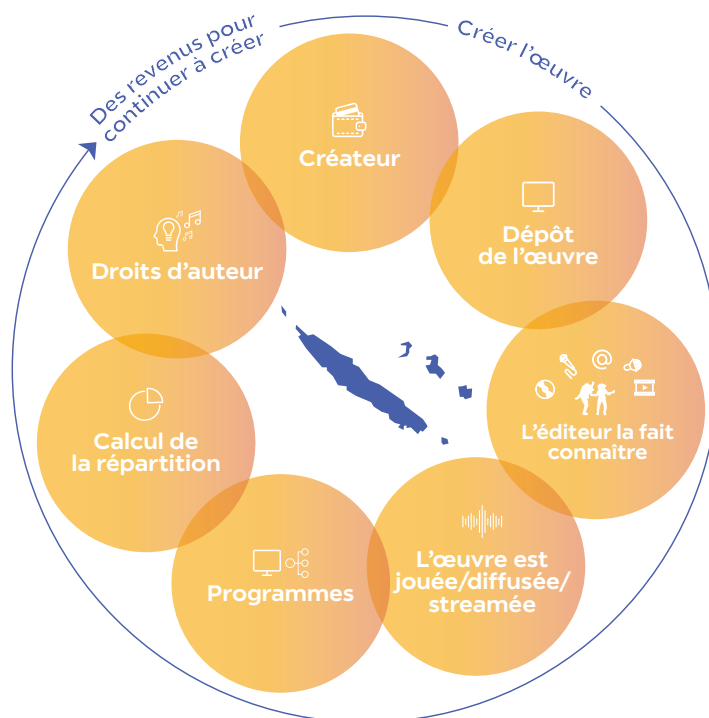
PRÉSENTATION

Créée en 2004, la Société des Auteurs, Compositeurs, Éditeurs de Nouvelle-Calédonie (SACENC) est une Société de Perception et de Répartition de Droits d'auteur (SPRD) telle que définie aux articles L.321-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Ses rôles sont de négocier, collecter et répartir avec précision les droits d'auteur à ses membres, lorsque leurs œuvres sont diffusées publiquement ou reproduites en Nouvelle-Calédonie et à l'étranger.

La SACENC est membre de la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC), elle fait partie d'un réseau mondial de sociétés d'auteurs qui lui permet de mieux défendre son répertoire social au-delà des frontières de la Nouvelle-Calédonie.

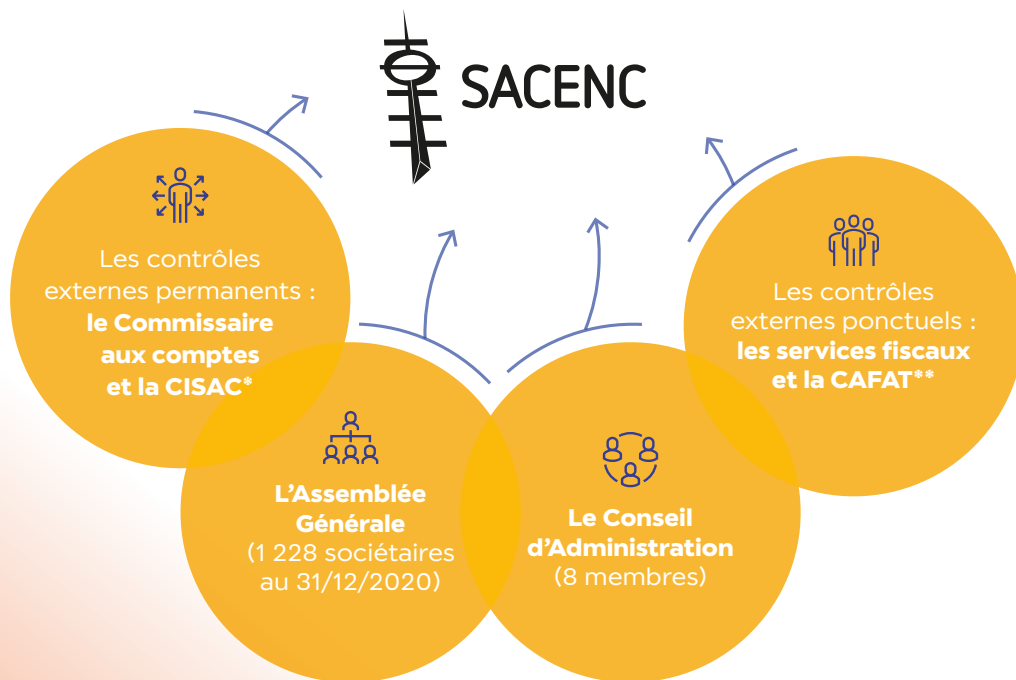
La SACENC, un outil de développement pour la Nouvelle-Calédonie



GOUVERNANCE

La SACENC est gérée par ses membres (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, poètes, humoristes et auteurs-réalisateurs de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique), elle fonctionne comme une coopérative.

Pour garantir efficacité et transparence, l'ensemble des opérations de gestion effectuées par la SACENC est contrôlé et vérifié à plusieurs niveaux par différents organes statutaires et légaux. Très peu d'entreprises privées font l'objet d'un contrôle aussi strict et régulier. Ce contrôle est un gage d'efficacité et de transparence.



*Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs

**Caisse d'Allocations Familiales et Accidents du Travail

CHIFFRES CLÉS

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

**La SACENC,
une société
dynamique !**

COLLECTES

Plus de
240 millions
de XPF (+ de 2 millions €)

- 10 %
par rapport à 2019

Plus de
1 755
factures émises

134
nouveaux contrats signés

SOUTIEN À LA CRÉATION

Près de
10 millions
de XPF (+ de 83 800 €)

58 projets financés

RÉPARTITIONS

Plus de
72 millions
de XPF (+ de 603 360 €)

dont plus de
1,5 million
de XPF de remboursements
fiscaux (+ de 12 570 €)

877 sociétaires
sur 1 228 ont perçu des droits
d'auteur en 2020
(soit 71 % des membres)

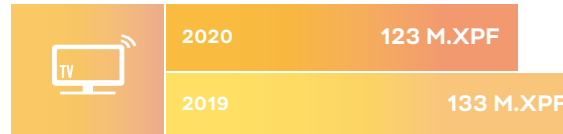
Répertoire SACENC :
+ de **12 500 œuvres** déposées
(dont 1 219 œuvres déposées
en 2020)



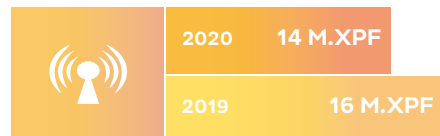
COLLECTES BRUTES :

240 MILLIONS XPF

Télévisions



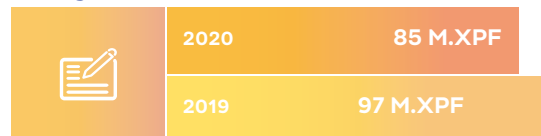
Radios



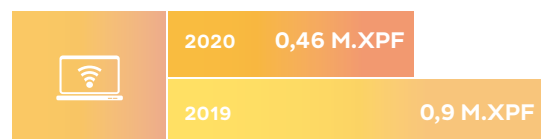
Spectacle vivant



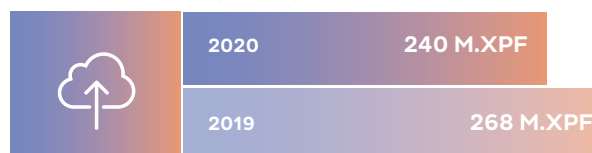
Droits généraux



Supports enregistrés



Total collectes droits (en Brut)



Évolution
2019/2020 en %

-8 %

-13 %

-5 %

-12 %

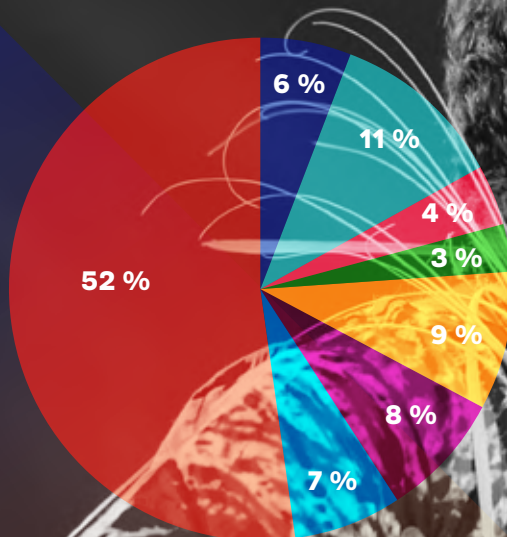
-49 %

-10 %

COLLECTES BRUTES PAR TYPE D'USAGER

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

- Radios
- Discothèques
- Bars - Restaurants
- Hôtellerie
- Magasins
- Autres exécutions publiques
- Spectacle vivant
- Télévisions



LES ÉVÈNEMENTS AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS

FRANCOFOLIES	2019
FESTIVAL ENDEMIX	2020
NOUMEA JAZZ FESTIVAL	2019
LE ROI LION	2020
FESTIVAL BLACKWOODSTOCK	2020
CONCERT SOJA	2019
FESTIVAL BLACKWOODSTOCK	2019
BIG FLO ET OLI	2019
NOUMEA FASHION WEEK	2019
UNITY TOUR	2019



RÉPARTITIONS

En 2020, le montant total des droits répartis par la SACENC s'élevait à plus de 208 millions XPF.

En Nouvelle-Calédonie, le répertoire local a bénéficié d'une large exposition dans le spectacle vivant mais surtout sur Caledonia TV. Cela s'est traduit par une augmentation de +11 % des droits locaux répartis à nos sociétaires.

À l'étranger, et principalement sur le réseau France Télévisions (le réseau La 1^{ère}), l'exposition du répertoire local est en recul. Cela engendre une baisse des droits étrangers (-6 %) et, par conséquent, une diminution significative du volume des droits issus des remboursements fiscaux (-81 %).

Les droits reversés aux sociétés étrangères (SACEM/SACD/SCAM/ADAGP) pour l'exploitation en Nouvelle-Calédonie de leurs répertoires respectifs ont augmenté de +30 % en 2020. Cette évolution est due essentiellement à la régularisation toujours en cours de plusieurs années de redevance notamment pour Caledonia TV.

1 219

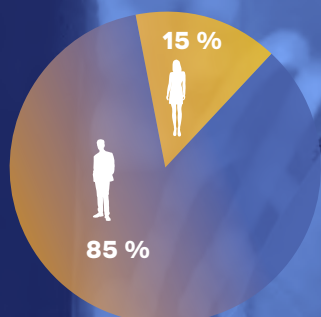
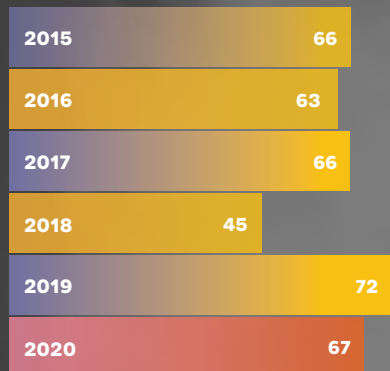
œuvres
déclarées
en 2020

	2019		2020		Évol. en % 2019/2020
	XPF	€	XPF	€	
Les droits répartis par la SACENC aux sociétaires SACENC					
Droits Nouvelle-Calédonie	51 384 611	430 603	56 876 296	476 623	+11 %
Droits étrangers	14 659 162	122 844	13 733 444	115 086	-6 %
Remboursements fiscaux	8 476 371	71 032	1 598 807	13 398	-81 %
TOTAL	74 520 144	624 479	72 208 547	605 108	-3 %
Les droits répartis par la SACENC aux sociétés étrangères					
SACEM	65 834 473	551 693	103 700 367	869 009	+58 %
SCAM - SACD - ADAGP	39 064 945	327 364	32 624 634	273 394	-16 %
TOTAL	104 899 418	879 057	136 325 001	1 142 404	+30 %
TOTAL RÉPARTITION DROITS	179 419 562	1 503 536	208 533 548	1 747 511	+16 %

SOCIÉTARIAT

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

Adhésions



71 %
des sociétaires
ont perçu des
droits en 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de sociétaires	923	985	1 049	1 094	1 163	1 228
Nombre de bénéficiaires	649	709	747	784	877	877

TOPS 10 DES ŒUVRES

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN 2020

WANANIJE	Truxele Watrone / Mangrove
THE CHERRY TREES OF ACRE LANE	Alain Bouleau
INU KA MINGOMING	Marianne Canehmez / Éric Canehmez
CELTIK DREAMING	Vincent Haton / Henry Batista
AUU MWEE NYANYA	Marcelle Nomai / Alizé
AL COMPAS DE FUEGO RITANO	Vincent Haton / Henry Batista
MARIE MELE	Dominique Katrawa
JE NE PEUX PAS VENIR CE SOIR	Vincent Haton / Henry Batista
NOTRE HISTOIRE	David Pillot
ON NOUS AVAIT DIT	Lorenzo Nicolini

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN TV

JE	Maëva Pelletier / Christiane Lavanoux
NOTRE HISTOIRE	David Pillot
VIE CHERE	Fabrice Kouathe / Alizé
DON'T YOU KNOW	Marcus Chatenay / Julien Vandange
CELTIK DREAMING	Vincent Haton / Henry Batista
QUI	Rhitchi Bouanou / Mangrove
FAMILY	Nathan Pourouda / Alizé
AIRES DU PAYS	Albert Pawoap / Mangrove
TU ES MON SOLEIL	Jean-Philip Ihnomadra
PAPILLON BLEU	Boagan Gorohouna / Open Tuning

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN RADIO

MAMAN	Hnaeane Malo / Alizé
MY LUCKY	Edouard Wamai / Mangrove
MARIE MELE	Dominique Katrawa
MADAME MALO	Hnaeane Malo / Alizé
INU KA MINGOMING	Marianne Canehmez / Éric Canehmez
ZARINA	Sekyeru Hamidu / Mangrove
VERITE	Jhearson Hombœ / Mangrove
CIDORI	Gabriel Oyarzun Fernandez
MANAVA OFA	Tim Sameke / Ronnie Riti / Mangrove
UNE NUIT ETOILEE	Benjamin Wadrobot / Alizé

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS SUR INTERNET

AVEC TOI	Edwin Guillemot
MY LOVE	Alfred Sameke / Wadewi Wazabi
LIFE IS PRECIOUS	Marcus Chatenay / Julien Vandange / Sudar Publishing
SOUL TALK	Marcus Chatenay / Julien Vandange / Raphaël Baldy Gregoire Deconihout / Nicolas Duchamp / Ugo Frezal Jean Hoareau / Romain Lescoules
PURIFY	Marcus Chatenay / Julien Vandange / Raphaël Baldy Gregoire Deconihout / Nicolas Duchamp / Ugo Frezal Jean Hoareau / Romain Lescoules
KOMPAMINE	Jeoffrey Duarte Fernandes
KEEP COOL	Marcus Chatenay / Raphaël Baldy / Gregoire Deconihout Nicolas Duchamp / Ugo Frezal / Jean Hoareau / Romain Lescoules
UNE NUIT ETOILEE	Benjamin Wadrobot / Alizé
RIVER	Marcus Chatenay / Clément Thouard Essembe Publishing
MADAME MALO	Hnaeane Malo / Alizé

LES 10 ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN SPECTACLE

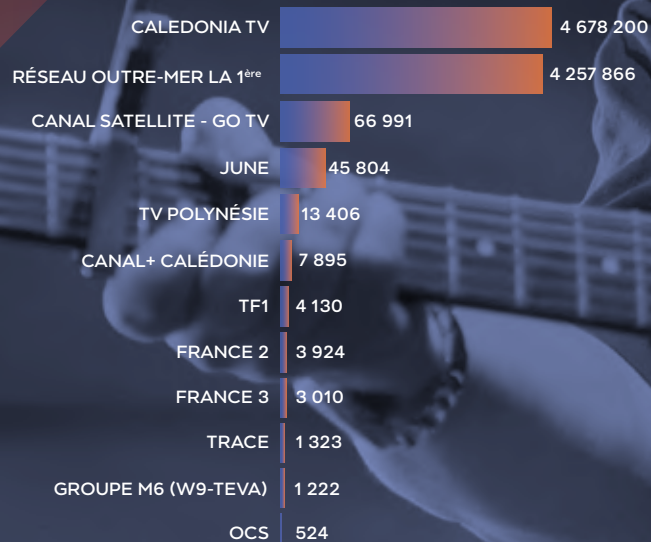
KINETIC	Soufiane Karim / François-Xavier Fleuret
NIAGU KOMELEI	Léon Jewine / Mangrove
WAKOKO	Honoré Bearune / Mangrove
TAMBOURS SHAMANIQUES	Soufiane Karim / François-Xavier Fleuret
ROBOTIK	Soufiane Karim / François-Xavier Fleuret
ENVOUTER UN PRINCE	Marie-Thérèse Siwene / Célia Chabut / Sabine Kagy
MV LAND	Marie-Thérèse Siwene / Célia Chabut / Sabine Kagy
LA PETITE SIRENE	Marie-Thérèse Siwene / Célia Chabut / Sabine Kagy
UN LENDEMAIN DE FETE	Marie-Thérèse Siwene / Célia Chabut / Sabine Kagy
LA MACHINATION DE DISNEY	Marie-Thérèse Siwene / Célia Chabut / Sabine Kagy

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS À L'ÉTRANGER

WINE UP	Barnabas Fafale / David Fafale / Bradley Pitua / William Reosia / Mangrove
NGOIZA	Christopher Ofotalau / Jeremy Saeni
GIRLY	Barnabas Fafale / David Fafale / Bradley Pitua / William Reosia / Christian Suri Mangrove
EARLY MORNING	Christopher Ofotalau / William Reosia / Heartson Matai / Derick Vane / George Kuper / PNG Legend
AKARIA	Barnabas Fafale / David Fafale / Bradley Pitua / William Reosia / Christian Suri Nigel Honi / Mangrove
ALL MY LIFE	Barnabas Fafale / David Fafale / Bradley Pitua / William Reosia / Christian Suri Mangrove
CALLING	Barnabas Fafale / David Fafale / Bradley Pitua / William Reosia / Christian Suri Mangrove
DARLING	Barnabas Fafale / William Reosia Mangrove
HALF MALAITA	Bradley Pitua / Jeremy Saeni / Chrisse Kafo
LADY JAZZ	William Reosia / Albert Saeni / Ritchie Saeni / Mangrove

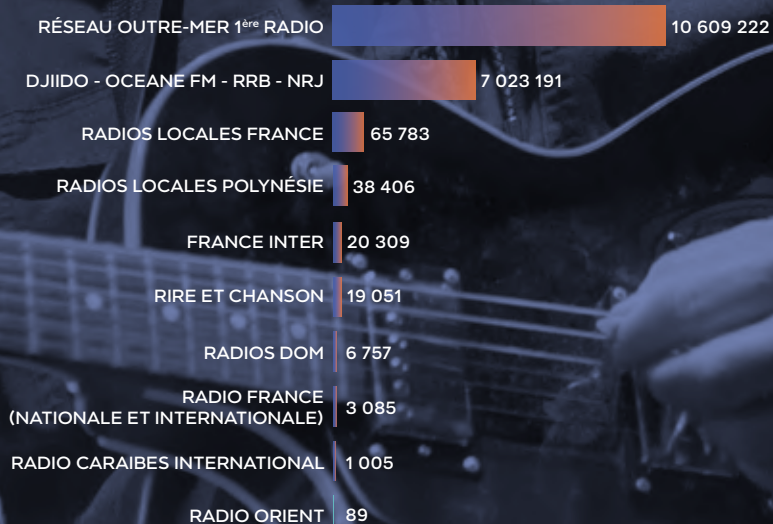
ZOOM RÉPARTITIONS

MONTANTS DES DROITS PAR CHAÎNE DE TV (BRUTS*) EN XPF

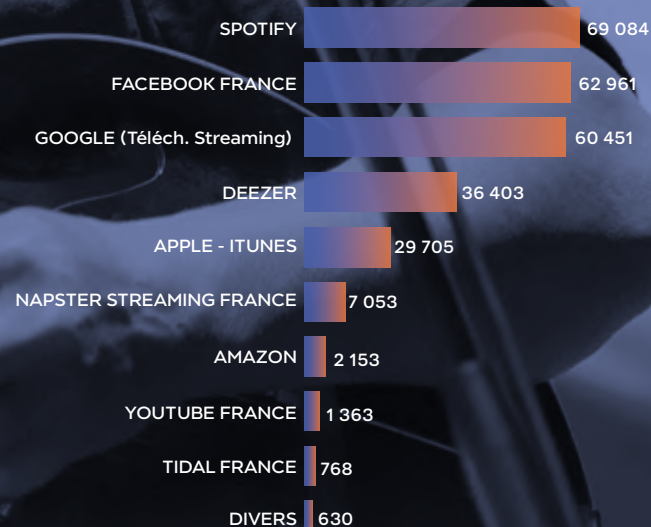


TV/RADIOS/ONLINE

MONTANTS DES DROITS PAR RADIO (BRUTS*) EN XPF



MONTANTS DES DROITS ONLINE (BRUTS*) EN XPF



*Avant impôt à la source



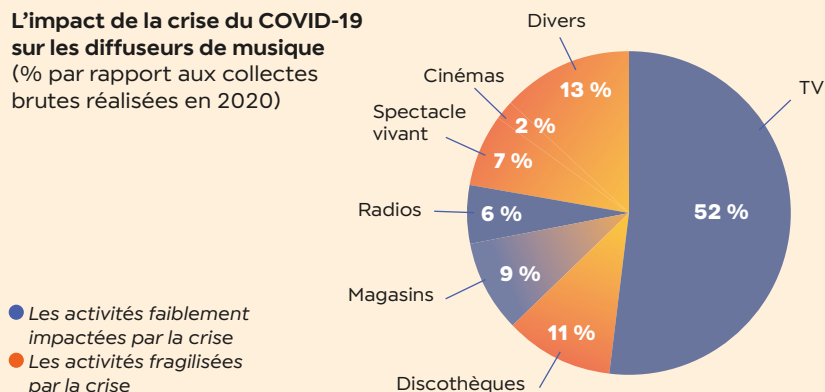
L'IMPACT DE LA CRISE DU COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DE LA SACENC

Selon l'Institut d'Émission d'Outremer, le coût total de la crise du COVID-19 pour l'économie calédonienne s'élèverait à une somme comprise entre 52 et 62 milliards de francs XPF. Soit **5,6 à 6,7 %** du produit intérieur brut. Les conséquences sur les recettes publiques sont considérables : TGC, impôt sur les sociétés, reports de cotisations iront de pair avec des dépenses, elles, à la hausse.

Cette crise s'est caractérisée par son ampleur (récession violente et simultanée dans de nombreux pays), sa nature (crise simultanée de l'offre et de la demande) et sa durée (longue et toujours incertaine). Elle a considérablement affecté l'économie calédonienne dont l'état de santé était déjà fragile depuis plusieurs années.

Durant la période de confinement strict de 4 semaines (du 24 mars au 20 avril 2020), la SACENC a assuré la continuité de son activité en télétravail. Les activités commerciales et économiques du Pays ont été réduites au strict minimum. Cette période a été suivie par une levée progressive des restrictions. Les salles de spectacles, les bars ou les discothèques n'ont pu reprendre une activité normale qu'au mois de juillet 2020. Tous les évènements (concerts, festivals, spectacles et manifestations culturelles divers) ont été reportés ou annulés. Le Pays est resté quasiment isolé vis-à-vis de l'extérieur durant le deuxième trimestre 2020. Le ralentissement de l'économie durant cette période ainsi que les restrictions sanitaires ont généré une perte de près de **-30 millions XPF sur les collectes de droits généraux réalisées par la SACENC.**

L'impact de la crise du COVID-19 sur les diffuseurs de musique
(% par rapport aux collectes brutes réalisées en 2020)



LA MUSIQUE, UN ÉLÉMENT INDISPENSABLE POUR SORTIR DE LA CRISE DU COVID-19

Même si les commerces ont été durement impactés et que les organisateurs de manifestations doivent encore attendre un certain temps pour pouvoir programmer des artistes internationaux, la musique reste un élément essentiel au redémarrage de l'activité économique, ne serait-ce que par sa force attractive exprimée ici par des gérants d'établissements qui savent pourquoi ils règlent leur redevance d'auteur à la SACENC.

« Nous réalisons des coupes de cheveux et de barbes mais notre boutique est aussi un lieu de diffusion et de promotion de la musique locale. Nous soutenons, dès que nous pouvons, les festivals tels que le Blackwoodstock car la musique est essentielle pour nous. »

Badass & Gentlemen barber shop



« La musique est à l'image de nos employés et de nos clients. Elle est synonyme de diversité et elle est un élément constitutif de l'identité de notre établissement. »

CAFÉ AUSTERLITZ

« En tant qu'organisateur d'événements, la musique est primordiale pour ne pas dire obligatoire. En effet, c'est la musique qui donne le ton et le rythme des événements. Sans musique nous ne pouvons mener à bien nos événements. Le public vient pour une ambiance musicale, une atmosphère, qui sans sonorité, ne serait pas là même. »

Olivier Portalier - GENESYS PRODUCTION



« Lorsque nous mettons de la musique dans nos magasins, le bénéfice est direct : nos clients ont le sourire ! Devant les magasins, c'est un lieu de rencontre et lorsque nous plaçons des groupes de musique qui jouent en live, on prolonge l'expérience-client. La musique est intrinsèque à la Calédonie et permet de solidifier le lien social. »

Roque Insaurralde - Directeur d'exploitation des magasins DISCOUNT



Le 20 avril 2020, après quatre semaines de confinement, pour le plus grand bonheur des clients et de l'équipe magasin, DECATHLON Dumbéa réouvrait ses portes. L'ambiance musicale du magasin, indispensable pour créer une atmosphère de convivialité et proximité, a accompagné cette reprise d'activité dans la bonne humeur. DÉCATHLON

EXTRAITS DU BILAN 2020/2019

Bilan actif (en XPF)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	
Immobilisations incorporelles	47 007	75 641	-28 634	100 %
Immobilisations corporelles	85 060 417	1 370 909	83 689 508	6 105 %
Immobilisations financières	477 632	477 632	-	0 %
ACTIF IMMOBILISÉ	85 585 056	1 924 182	83 660 874	4 348%
Clients et comptes rattachés	51 335 651	51 407 260	-71 609	0 %
Autres créances d'exploitation	13 802	265 530	-251 728	-95 %
DAT	90 000 000	85 000 000	5 000 000	6 %
Disponibilités	191 932 150	273 164 760	-81 232 610	-30 %
Charges constatées d'avance	372 879	277 401	95 478	34 %
ACTIF CIRCULANT	333 654 482	410 114 951	-76 460 469	-19 %
TOTAL ACTIF	419 239 538	412 039 133	7 200 405	2 %

Source : BG auditée 2019 / Rapport CAC 2018

Bilan passif (en XPF)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	
Capital social	1 344 387	1 281 387	63 000	5 %
Report à nouveau	49 808 133	37 148 008	12 660 125	34 %
Résultat de l'exercice (Perte)	-8 028 827	12 660 125	-20 688 952	-163 %
Subvention d'investissement	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES	43 123 693	51 089 520	-7 965 827	-16 %
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 333 262	3 435 890	-102 628	-3 %
Emprunts et dettes	76 508 326	209 069	76 299 257	36 495 %
Fournisseurs et comptes rattachés	3 952 593	2 302 582	1 650 011	72 %
Dettes fiscales et sociales	11 790 642	13 862 153	-2 071 511	-15 %
Autres dettes	280 531 022	341 139 919	-60 608 897	-18 %
DETTES	372 782 583	357 513 723	15 268 860	4 %
TOTAL PASSIF	419 239 538	412 039 133	7 200 405	2 %

Source : États financiers 2020

EXTRAITS DU COMPTE DE RÉSULTAT 2020/2019

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

Compte de résultat (en XPF)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	
Chiffre d'affaires	81 778 287	93 997 596	-12 219 309	-13 %
Subvention d'exploitation	5 000 000	5 000 000	-	0 %
Reprise sur amort. et prov., transfert de charges	4 545 725	6 289 903	-1 744 178	-28 %
Autres produits	161 712	68 545	93 167	136 %
Produits d'exploitation	91 485 724	105 356 044	-13 870 320	-13 %
Autres achats et charges externes	28 973 568	29 769 191	-795 623	-3 %
Impôts et taxes	-	241 534	-241 534	-
Charges de personnel	59 214 717	62 863 609	-3 648 892	-6 %
Dotations aux amortissements	2 823 677	2 153 649	670 028	31 %
Autres charges	1 550 773	1 001 728	549 045	55 %
Charges d'exploitation	92 562 735	96 029 711	-3 466 976	-4 %
Résultat d'exploitation	-1 077 011	9 326 333	-10 403 344	-112 %
Produits financiers	2 808 031	3 679 336	-871 305	-24 %
Charges financières	-661 654	-43 526	-618 128	1 420 %
Résultat financier	2 146 377	3 635 810	-1 489 433	-41 %
Produits exceptionnels	701 600	-	701 600	-
Charges exceptionnelles	-9 799 794	-302 018	-9 497 776	3 145 %
Résultat exceptionnel	-9 098 194	-302 018	-8 796 176	2 912 %
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	-8 028 828	12 660 125	-20 688 953	-163 %

Source : BG auditée 2020



SITUATION FINANCIÈRE 2020

	XPF	€
Recettes propres	81 778 287	685 302
Subventions	5 000 000	41 900
Autres produits (hors subventions)	161 712	1 355
Charges	82 101 287	688 009
Résultat net	-8 028 828	67 282
Fonds des œuvres sociales et culturelles en 2020	10 522 973	88 182

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Nouvelle-Calédonie, exprimés en XPF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel françaises telles qu'applicables en Nouvelle-Calédonie ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français tels qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, réguliers

et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel françaises telles qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nouméa, le 15 juin 2021

OCEA Nouvelle-Calédonie
Serge BENEDETTO

ACTIONS CULTURELLES

En plus de ses activités de collecte et de répartition de droits, la SACENC joue un rôle crucial pour la vitalité de la création musicale en Nouvelle-Calédonie. Depuis sa création en 2004, elle déploie une politique de soutien à la création dans sa diversité en accompagnant les carrières artistiques, le renouvellement des répertoires, la diffusion des œuvres et en facilitant l'insertion et l'émergence des créateurs de Nouvelle-Calédonie et des Pays de la région Pacifique (notamment du Vanuatu, des Îles Salomon et de Wallis-et-Futuna). Elle apporte des aides directes aux auteurs, compositeurs (aide à l'autoproduction d'albums, de clips, résidences, aide et accompagnement à l'export...), aux éditeurs mais aussi aux diffuseurs (aides aux concerts, festivals, producteurs...) qui programment ces artistes et font leur promotion. En 2020 le budget dédié à ses actions s'élevait à **9 913 070 XPF (83 072 €)**.



21

projets d'albums



18

projets de clips



8

projets de productions
diverses



10

projets de festivals
et de concerts



1

projet de tournée

58
projets
aidés



PRIX DU PUBLIC
NC LA 1^{ÈRE}



PRIX FOLK
MÉLANÉSIE



PRIX KANEKA

PRIX ÉLECTRO
MUSIQUES
URBAINES



PRIX MUSIQUES
DU MONDE



PRIX POP/ROCK/FOLK



PRIX REGGAE

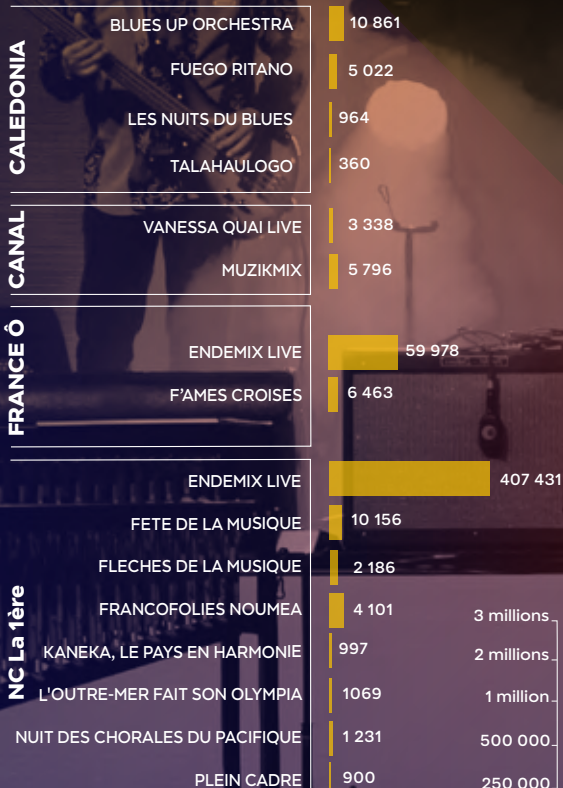


PRIX VARIÉTÉ
MUSIQUES DU
PACIFIQUE

LES
PLACES
DE LA
MUSIQUE
2020

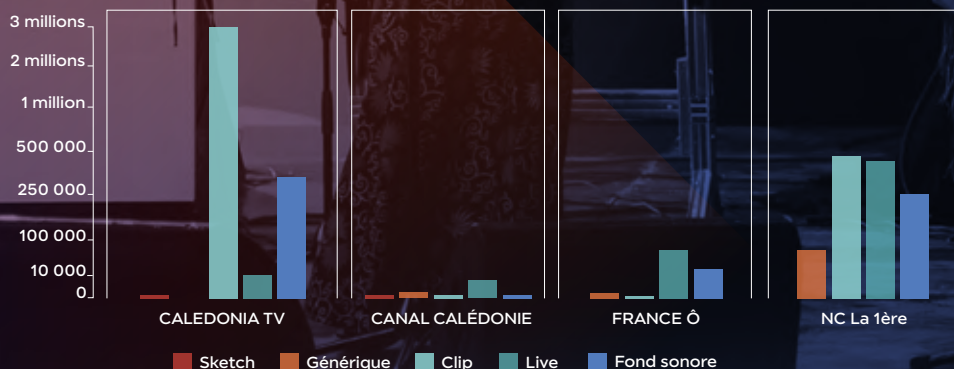
PLACE DE LA MUSIQUE DANS LES MÉDIAS

LE LIVE EN 2020 (exprimé en secondes de diffusion)



TÉLÉVISIONS

LA PLACE DE LA MUSIQUE À LA TÉLÉVISION (exprimée en secondes de diffusion)



RADIOS



Radios
Océane FM / RRB /
NRJ / Djido /
le réseau de La 1^{ère}
(NC et WF)



**+ 3 456 heures
de diffusion**
(soit 144 jours
de diffusion en
continu sur 365)



**4 606 œuvres
du répertoire musical
calédonien programmées
et diffusées** (2 534 œuvres
autoproduites et 2 072
œuvres éditées)



**52 202
passages***

**Passage : une œuvre programmée,
diffusée ou rediffusée*



PLUS DE
15 ANS
AU SERVICE DE
LA MUSIQUE ET
DES AUTEURS



SACENC

Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Nouvelle-Calédonie

34 rue Higginson - BP 5142 - 98853 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie

Tél. : (+687) 263 264/Fax : (+687) 259 360 - contact@sacenc.nc - www.sacenc.nc

Crédits photos : Delphine Mayeur - Réalisation : Ylang Ylang Com



Avec le
soutien du



GOUVERNEMENT DE LA
**NOUVELLE
CALÉDONIE**